

Grand pavois pour “les voiles écarlates”



Une partie des marins des voiles écarlates, autour de Gérard Bourdet, à l'issue de l'assemblée générale.

Parrainé par le navigateur Christophe Augain, l'association “Les voiles écarlates” hissait le grand pavois pour sa onzième assemblée générale, samedi 12 janvier, en mairie de Cherbourg-Octeville. Entouré de Bernard Cazeneuve, député maire et de Jean-Michel Houlgatte, maire adjoint, le président fondateur Gérard Bourdet, qui est également capitaine de la Croix du Sud III, a développé devant une nombreuse assistance l'originalité du parcours et des actions de l'association.

Créée en 1997, l'association “Les voiles Écarlates” a pour but la préservation du patrimoine maritime, avec, à son actif, trois vieux gréements : Croix du Sud (1929) ; Croix du Sud II (1966) et Croix du Sud III (1934), dont les équipages sont tous bénévoles, cultivant un certain esprit social, et compte tenu de différents partenariats, procède à l'embarquement des publics en

difficulté issus d'horizons médicaux sociaux et à cet titre, fidèle à sa devise : “La vie n'a de sens que dans la passion et la fraternité humaine”.

“La protection judiciaire de la jeunesse nous confie des mineurs placés sous protection de justice, ainsi que des adolescents en délicatesse avec la loi, condamnés à des mesures de réparations pénales. Lors de leur embarquement, les règles élémentaires de la vie en communauté leur sont rappelées et ils se voient confier des tâches diverses : la navigation, la vie à bord, mais également le nettoyage des ports, la protection du littoral, ainsi que le carénage des bateaux. Désormais reconnue par les hautes autorités de l'État de cette opération “Ports propres, marins propres” dont les résultats sont probants, a fait des émules au niveau national”.